

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le lundi 10 novembre 2025 à la salle du conseil, située au 398, montée Sainte-Victoire à Saint-Aimé à laquelle séance sont présents :

Marie-Soleil Beauregard Julie L'Homme
Patrick Boisselle Sylvain Boisselle
Tania Pelletier

Est absent: Patrick Godin

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Denis Benoît.

Madame Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

Tous les membres affirment avoir reçu leur avis de convocation.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19h30, le maire monsieur Denis Benoît déclare la séance ouverte.

Monsieur le maire, Denis Benoît, tient à féliciter M. Jacques Desrosiers pour ses 28 années de service à titre de conseiller municipal au sein du conseil de la Municipalité de Saint-Aimé.

Il souhaite également la bienvenue à Mme Tania Pelletier, qui se joint au conseil à titre de nouvelle conseillère municipale.

160-11-25

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Patrick Boisselle

Et résolu d'adopter l'ordre du jour, et ce, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

1 – Ouverture de la séance

2 – Adoption de l'ordre du jour

3 – Adoption des procès-verbaux

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025

4 – Période de questions

5 – Administration

5.1 - Approbation des comptes à payer

5.2 - Rapport du maire

5.3 - Rapport des délégués aux comités

5.4 - Correspondance

6 – Législation

7 – Service des travaux publics

8 – Service d'urbanisme

9 – Sujets à suivre et affaires nouvelles

9.1 - Octroi d'un contrat pour la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures municipales - TECQ 2024-2028

9.2 - Contrat de services professionnels - Procureur de la poursuite à la Cour municipale commune - Regroupement des municipalités locales

9.3 - Calendrier des séances du conseil de l'année 2026

9.4 - Nomination d'un maire suppléant

9.5 - Nomination d'un remplaçant pour le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel

9.6 - Nomination des représentants à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre

9.7 - Nomination des représentants à la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue

9.8 - Nomination des représentants au Comité des Loisirs Saint-Aimé/Massueville

- 9.9 - Nomination du représentant à la Bibliothèque de Saint-Aimé/Massueville
 - 9.10 - Nomination des représentants au Comité de gestion de la Halle et du parc du Carré Royal
 - 9.11 - Nomination d'un représentant au Comité de développement touristique et culturel (CDTC)
 - 9.12 - Nomination d'un représentant au Comité régional de développement social (CRDS)
 - 9.13 - Nomination d'un représentant au Comité de la sécurité civile municipale
 - 9.14 - Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - 9.15 - Autorisation pour la signature des chèques et des documents
 - 9.16 - Dépôt des rapports portant sur la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats
 - 9.17 - Octroi d'un contrat pour une séance de photographie
 - 9.18 - Rencontre préparatoire - prévisions budgétaires 2026
 - 9.19 - Séance extraordinaire présentation et adoption des prévisions budgétaires 2026 et du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028
 - 9.20 - Liste des personnes endettées au 4 novembre 2025
 - 9.21 - Fermeture du bureau municipal pour le congé des Fêtes
 - 9.22 - Octroi du contrat pour l'entretien des espaces verts
 - 9.23 - Tonte du gazon à la bibliothèque 2026 - 285, rue Bonsecours
 - 9.24 - Déneigement de la borne électrique située au Parc du Carré Royal
 - 9.25 - Entretien préventif des unités de climatisation, ventilation et chauffage
 - 9.26 - FADOQ - Demande d'appui financier pour le Bingo de Noël
- 10 – Analyse des demandes d'appui reçues**
- 10.1 - Demande d'appui - Municipalité de Saint-Jude - Régie d'Aqueduc Richelieu Centre - Demande de procéder à une inspection de son réseau

11 – Varia

12 – Période de questions

13 – Levée de la séance

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

161-11-25

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2025

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé tenue le 2 octobre 2025, à l'intérieur du délai prévu selon le *Code municipal du Québec*, la directrice générale est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

D'approuver le procès-verbal et d'autoriser la signature du procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Martin Berger:
- Réfection du rang Saint-Yves;
- Guignolée: il propose d'offrir des certificats-cadeaux provenant d'entreprises locales plutôt que ceux de grandes chaînes d'épicerie.

Le conseiller Patrick Godin se joint à la réunion à 19h36.

5 - ADMINISTRATION

162-11-25

5.1 - Approbation des comptes à payer

Présentation de la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2025 au montant de 222 758,42\$;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

Il est proposé par Marie-Soleil Beaugard
Appuyée par Sylvain Boisselle

Et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2025 au montant de 222 758,42\$;

La liste des comptes à payer et des déboursés est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

5.2 - Rapport du maire

Monsieur Denis Benoît, maire fait rapport verbal des rencontres dont il a participé au cours du mois d'octobre.

5.3 - Rapport des délégués aux comités

Monsieur le conseiller Patrick Godin, délégué à la bibliothèque de Saint-Aimé/Massueville, fait un compte-rendu de la rencontre dont il a participé.

Madame la conseillère, Marie-Soleil Beaugard, déléguée au comité des Loisirs, fait rapport verbal de la rencontre dont elle a participé.

5.4 - Correspondance

Les Membres du conseil font l'examen de la correspondance reçue (réf. Liste de la correspondance de la séance du 10 novembre 2025).

6 - LÉGISLATION

7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

8 - SERVICE D'URBANISME

9 - SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

163-11-25

9.1 - Octroi d'un contrat pour la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures municipales - TECQ 2024-2028

Considérant que le *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH) exige que chaque municipalité dispose d'un plan d'intervention à jour afin d'assurer une planification adéquate de la gestion de ses infrastructures municipales;

Considérant que le plan d'intervention actuel de la Municipalité, daté du 6 mai 2016, doit être mis à jour afin de répondre aux exigences du *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH) dans le cadre de la programmation 2024-2028 de la TECQ;

Considérant la réception d'une offre de services professionnels de la firme *LB Infraconseils inc.* pour la réalisation de cette mise à jour au montant de 7 600 \$ plus les taxes applicables;

En conséquence,
Il est proposé par Julie L'Homme

Appuyée par Tania Pelletier
Et résolu

Que le Conseil municipal de Saint-Aimé octroie à la firme *LB Infraconseils inc.* le contrat pour réaliser la mise à jour du plan d'intervention des infrastructures municipales, tel qu'exigé par le *ministère des Affaires municipales et de l'Habitation* (MAMH), au montant de 7 600 \$, plus les taxes applicables, conformément à la soumission déposée. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 23-04002-000.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

164-11-25

9.2 - Contrat de services professionnels - Procureur de la poursuite à la Cour municipale commune - Regroupement des municipalités locales

Considérant la volonté des municipalités de Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Robert, Saint-Roch-de-Richelieu, Yamaska ainsi que des villes de Saint-Joseph-de-Sorel et Saint-Ours de continuer de se regrouper afin d'octroyer un contrat de services professionnels à un avocat, et ce, afin de les représenter devant la Cour municipale commune;

Considérant l'article 24 du *Règlement sur l'adjudication de contrats pour la fourniture de certains services professionnels* (chapitre C-19, r. 2) et l'article 35 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* (chapitre C-65.1, r.4) qui permettent qu'un contrat de services juridiques soit conclu de gré à gré, sans recherche de prix;

Considérant que la MRC de Pierre-De Saurel a effectué une demande de prix auprès de Me Pierre Goulet;

Considérant que selon la demande de prix effectuée, la durée du mandat est de deux (2) ans, soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2027;

Considérant que l'offre financière de Me Goulet est estimée à 40 529, 69 \$ (taxes incluses) pour l'année 2026 et 42 655, 73 \$ (taxes incluses) pour l'année 2027, soit :

- 525 \$ / séance ou un taux horaire de 150\$/heure (hors cour) pour 2026;
- 550 \$ / séance ou un taux horaire de 160\$/heure (hors cour) pour 2027.

Il est proposé par Patrick Boisselle
Appuyé par Patrick Godin
Et résolu

De confirmer que la MRC a agi à titre de mandataire de la Municipalité de Saint-Aimé pour les discussions précédant l'octroi du contrat de gré à gré;

De nommer la MRC à titre de mandataire de la Municipalité de Saint-Aimé pour l'octroi ainsi que la gestion du contrat découlant de la demande de prix DP-2025-10-13, et ce, pourvu que le contrat soit octroyé aux conditions suivantes :

- selon les termes de la demande de prix DP-2025-10-13;
- aux honoraires maximales de :
 - 40 529, 69 \$ (taxes incluses) pour 2026;
 - 42 655, 73 \$ (taxes incluses) pour 2027).

D'autoriser la direction générale de la MRC à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Aimé tout document nécessaire à ce contrat, s'il en est;

De reconnaître que la présente résolution et les documents de demande de prix DP-2025-10-13 signés par Me Pierre Goulet tiennent lieu de contrat entre les parties;

De nommer Me Pierre Goulet pour agir au nom de la Municipalité de Saint-Aimé en poursuite devant la Cour municipale commune de Sorel-Tracy ou devant la Cour supérieure, le cas échéant;

De nommer Me Serge Mercier ainsi que Me Christian Crevier à titre de procureurs substitués;

D'autoriser la MRC à nommer un procureur ad hoc, si le besoin se présente, en cours de mandat.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

165-11-25

9.3 - Calendrier des séances du conseil de l'année 2026

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence,
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

Que les séances débuteront à 19h30 au Centre de services de Saint-Aimé situé au 398, montée Sainte-Victoire;

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026:

12 janvier - 2 février - 2 mars - 7 avril (mardi) - 4 mai - 1^{er} juin - 6 juillet
17 août - 8 septembre (mardi) - 5 octobre - 2 novembre - 7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

166-11-25

9.4 - Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Julie L'Homme, appuyée par Patrick Boisselle et résolu de nommer madame la conseillère Marie-Soleil Beauregard au poste de maire suppléante, et ce, à compter de ce jour jusqu'à la fin de l'année 2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

167-11-25

9.5 - Nomination d'un remplaçant pour le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel

Considérant qu'en cas d'absence du maire aux séances du Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel, il est nécessaire de désigner par résolution une personne pour le remplacer;

En conséquence, il est proposé par Sylvain Boisselle, appuyé par Tania Pelletier et résolu que ce Conseil désigne madame la conseillère Marie-Soleil Beauregard, maire suppléante, pour remplacer le maire Denis Benoît lorsqu'il ne peut être présent aux séances du Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel, et ce, à compter de ce jour jusqu'à la fin de l'année 2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

174-11-25

9.12 - Nomination d'un représentant au Comité régional de développement social (CRDS)

Il est proposé par Sylvain Boisselle, appuyé par Patrick Godin et résolu de nommer madame la conseillère Tania Pelletier à titre de représentante de la Municipalité au Comité régional de développement social (CRDS), et ce, à compter de ce jour jusqu'à la fin de l'année 2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

175-11-25

9.13 - Nomination d'un représentant au Comité de la sécurité civile municipale

Il est proposé par Patrick Boisselle, appuyé par Tania Pelletier et résolu de nommer monsieur le conseiller Sylvain Boisselle à titre de représentant de la Municipalité au Comité de la Sécurité civile municipale, et ce, à compter de ce jour jusqu'à la fin de l'année 2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

176-11-25

9.14 - Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Julie L'Homme
Et résolu

De nommer monsieur Patrick Boisselle et monsieur Patrick Godin, conseillers municipaux, à titre de représentants de la municipalité au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour une période de deux (2) ans

Il est également résolu:

De nommer pour une période de deux (2) ans à titre de membres du CCU :

- Monsieur Martin Cartier, citoyen
- Monsieur Claude Brouillard, citoyen
- Monsieur Luc Blanchard, citoyen

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

177-11-25

9.15 - Autorisation pour la signature des chèques et des documents

Considérant que madame Marie-Soleil Beaugard occupe désormais le poste de maire suppléante;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la résolution relative à l'autorisation des signataires pour certains documents municipaux.

En conséquence,
Il est proposé Julie L'Homme
Appuyée par Sylvain Boisselle
Il est résolu

Que monsieur Denis Benoît, maire, ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière, madame Karine Lussier, et madame Marie-Soleil Beaugard soient désignés comme signataires pour le compte de la municipalité de Saint-Aimé;

Que le maire monsieur Denis Benoît, ou en son absence, madame Marie-Soleil Beaugard, soit autorisé, conjointement avec la directrice générale, madame Karine Lussier, à signer pour et au nom de la Municipalité tous chèques et autres documents bancaires relatifs à l'administration municipale, ainsi que les procès-verbaux, règlements et contrats.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

9.16 - Dépôt des rapports portant sur la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats

Conformément à l'article 513.2 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), la trésorière doit déposer devant le conseil la liste et le rapport transmis en vertu de l'article 513.1 ou la déclaration transmise en vertu de l'article 513.1.0.1.

La directrice générale mentionne avoir reçu tous les rapports relatifs à la liste des donateurs et au rapport de dépenses des candidats, et ce, conformément aux exigences de la Loi.

178-11-25

9.17 - Octroi d'un contrat pour une séance de photographie

Considérant que, suite aux élections municipales, il est nécessaire de reprendre les photographies des élus et de mettre à jour la mosaïque du conseil;

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer un contrat à un photographe pour la réalisation de ces photographies;

Considérant la soumission déposée par Mme Sophie Caron de la compagnie *Vizu*, en date du 3 novembre 2025;

Il est proposé par Marie-Soleil Beauregard
Appuyée par Julie L'Homme
Et résolu

Que le Conseil octroie le contrat à la compagnie *Vizu* pour la réalisation des photographies des élus ainsi que pour la mise à jour de la mosaïque du conseil, pour un montant de 890 \$ plus les taxes applicables. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-13000-690.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

9.18 - Rencontre préparatoire - prévisions budgétaires 2026

Les membres du conseil retiennent la date du lundi 24 novembre à 19h00 pour la rencontre de préparation des prévisions budgétaires 2026. Les prévisions budgétaires seront adoptées lors de la séance extraordinaire du lundi 1^{er} décembre 2025 à 19h15.

9.19 - Séance extraordinaire présentation et adoption des prévisions budgétaires 2026 et du plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

Le maire mentionne qu'il y aura une séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2026 et du plan triennal 2026-2027-2028, le 1^{er} décembre 2025 à 19h15. Un avis public sera publié conformément aux dispositions de la Loi qui régit la municipalité.

179-11-25

9.20 - Liste des personnes endettées au 4 novembre 2025

La directrice générale informe le conseil que le montant des taxes à recevoir au 4 novembre 2025 s'élève à 34 625,91\$.

Il est proposé par Sylvain Boisselle
Appuyé par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

Que la directrice générale soit mandatée à procéder à l'envoi d'un dernier avis aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs taxes municipales.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

180-11-25

9.21 - Fermeture du bureau municipal pour le congé des Fêtes

Considérant la période des Fêtes et les congés qui y sont associés;

En conséquence,
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Tania Pelletier
Et résolu

D'autoriser la fermeture du bureau municipal du lundi 22 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclusivement, et de procéder à la diffusion de l'information par les moyens de communication habituels.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

181-11-25

9.22 - Octroi du contrat pour l'entretien des espaces verts

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer un contrat pour la tonte de la pelouse et le ramassage des feuilles au Centre de services, ainsi que pour la tonte de la pelouse à la Croix Thiersant;

Considérant la soumission de *Entreprise O.G. Villiard*;

En conséquence
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Tania Pelletier
Et résolu

Que ce Conseil retienne les services de *Entreprise O.G. Villiard* pour:

- la tonte de la pelouse et le ramassage des feuilles au Centre de services pour l'année 2026, au coût de 2 150\$ plus les taxes applicables;
- la tonte de la pelouse à la Croix Thiersant, au coût de 1 620\$ plus les taxes applicables;

tel que présenté dans sa soumission et d'affecter cette dépense au poste budgétaire numéro 02-70170-522.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

182-11-25

9.23 - Tonte du gazon à la bibliothèque 2026 - 285, rue Bonsecours

Considérant que la Municipalité a demandé des prix à deux (2) entrepreneurs pour effectuer la tonte de la pelouse au 285, rue Bonsecours pour la saison estivale 2026;

Considérant que les deux soumissions reçues sont conformes;

Considérant que la soumission de *Entreprise O.G. Villiard* est la plus basse soumission conforme;

Il est proposé par Marie-Soleil Beaugard
Appuyée par Sylvain Boisselle
Et résolu

D'octroyer le contrat à *Entreprise O.G. Villiard* au montant de 730\$ plus les taxes applicables pour effectuer la tonte du gazon au 285, rue Bonsecours pour la saison estivale 2026. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-70120-522.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

183-11-25

9.24 - Déneigement de la borne électrique située au Parc du Carré Royal

Il est proposé par Patrick Godin
Appuyé par Tania Pelletier
Et résolu

Que ce Conseil retienne les services de *Entreprise O.G. Villiard* pour le déneigement de la borne électrique située au Parc du Carré Royal pour l'hiver 2025-2026 au coût de 380\$ plus les taxes applicables tel que déposé dans sa soumission datée du 21 octobre 2025 et affecte cette dépense au poste budgétaire numéro 02-39000-443.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

184-11-25

9.25 - Entretien préventif des unités de climatisation, ventilation et chauffage

Considérant que l'entretien préventif des unités de climatisation, de ventilation et de chauffage doit être réalisé deux fois par année;

Considérant que le contrat d'entretien actuel arrive à échéance le 31 décembre 2025;

Considérant que le *Groupe Cevec inc.* a présenté, en date du 4 novembre 2025, une proposition pour effectuer l'entretien préventif desdites unités pour une période de trois (3) ans;

Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Patrick Godin
Et résolu

D'octroyer le contrat pour l'entretien préventif des unités de climatisation, ventilation et de chauffage au *Groupe Cevec inc.* pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028, au coût total de 5 310\$, soit 1 770\$ par année, plus les taxes applicables. Cette dépense affecte le poste budgétaire numéro 02-19000-529.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

185-11-25

9.26 - FADOQ - Demande d'appui financier pour le Bingo de Noël

Le Conseil prend connaissance de la demande d'aide financière de la *FADOQ Massueville/Saint-Aimé* qui organise un bingo de Noël le 10 décembre 2025 à 19h;

Considérant que l'aide financière octroyée par la Municipalité sera remise au gagnant d'un tour de bingo commandité par celle-ci;

En conséquence
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Tania Pelletier
Et résolu

Que le Conseil municipal accorde une aide financière d'un montant de 200 \$ à la *FADOQ Massueville/Saint-Aimé* pour la tenue du bingo de Noël qui aura lieu le 10 décembre 2025. Cette dépense est affectée au poste budgétaire numéro 02-70190-972.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

10 - ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES

10.1 - Demande d'appui - Municipalité de Saint-Jude - Régie d'Aqueduc Richelieu Centre - Demande de procéder à une inspection de son réseau

Considérant que le réseau d'aqueduc de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre dessert plusieurs municipalités participantes, dont la Municipalité de Saint-Aimé;

Considérant que les infrastructures de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre sont en service depuis plus de 40 ans et qu'une vérification de leur état est nécessaire afin d'assurer leur fiabilité et leur conformité aux normes gouvernementales en vigueur;

Considérant que des pertes d'eau non détectées entraînent des coûts supplémentaires importants pour les municipalités participantes;

Considérant que le gouvernement du Québec impose des exigences strictes en matière de gestion de l'eau potable et que la prévention des pertes d'eau s'inscrit dans une démarche de gestion durable des ressources;

Considérant que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre a la responsabilité de maintenir ses infrastructures en bon état et de prendre les mesures requises pour assurer leur efficacité et leur conformité réglementaire;

En conséquence,
Il est proposé par Julie L'Homme
Appuyée par Marie-Soleil Beauregard
Et résolu

Que le Conseil municipal de Saint-Aimé appuie la municipalité de Saint-Jude dans ses démarches auprès de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre afin que celle-ci procède, dans les plus brefs délais, à une inspection complète de son réseau d'aqueduc, dans le but:

- de détecter les pertes d'eau actuelles et potentielles dans l'ensemble du réseau;
- de valider l'état général des infrastructures, dont plusieurs ont plus de 40 ans;
- d'éviter des frais supplémentaires pour les municipalités participantes;
- et de s'assurer du respect des normes gouvernementales relatives à la gestion de l'eau potable.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et conseillers présents

11 - VARIA

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente à la séance.

187-11-25

13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Julie L'Homme propose que la séance soit levée.

La proposition est appuyée par Patrick Godin et adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h35.

Denis Benoît, maire

Karine Lussier, directrice générale
et greffière-trésorière

Je, soussigné Denis Benoît, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Denis Benoît, maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Karine Lussier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Aimé, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées lors cette séance ordinaire est disponible.

Karine Lussier, directrice générale
et greffière-trésorière